

Oiseaux pêcheurs et ragondins

Les étangs sont des milieux artificiels, rassemblant une nourriture nombreuse et captive. C'est donc un lieu de prédilection pour les oiseaux prédateurs piscicoles qui y trouvent de quoi s'alimenter tout au long de l'année, et notamment en période hivernale.

Le héron cendré

Très grand quand il est dressé (près d'1 m), le héron cendré adulte a un plumage gris, un cou blanc et une poitrine tachée de noir. On peut l'observer dans toutes les zones humides (marais, cours d'eau, étangs) en eau peu profonde.

Il se nourrit de gros insectes, de batraciens, de reptiles, de rongeurs et de poissons. Ses victimes piscicoles sont des sujets déficients ou vivant près de la surface. Il joue ainsi un rôle de régulateur des équilibres naturels.

Ses pêches s'intensifient en hiver et notamment lors des vidanges d'étangs car le poisson lui est plus facilement accessible. Pour limiter les dégâts, une surveillance peut être mise en place sur cette période. Si la prédation est trop forte, des dispositifs d'**effarouchement*** peuvent être installés.



Laurent Magon

Mais attention, ces oiseaux sont intégralement protégés depuis 1981, comme beaucoup d'oiseaux en France.



DR

Le grand cormoran

Le plumage du grand cormoran adulte est entièrement noir bleu, à l'exception de taches blanches sur les joues et la gorge. Il est totalement lié aux milieux aquatiques, étant incapable de se nourrir en dehors des eaux stagnantes ou à faible courant.

Contrairement à une idée répandue, ce n'est pas une espèce de bord de mer. L'espèce est naturellement présente tant dans les zones marines que continentales. Elle est redevenue fréquente dans nos régions grâce à la protection dont elle bénéficie.

Il se nourrit principalement de poissons qu'il pêche en plongeant dans des eaux à faible courant ou stagnantes.

Le grand cormoran peut dans certains cas occasionner des dégâts importants ; la situation est variable d'un étang à l'autre (taille, profondeur).

Diverses techniques peuvent contribuer à limiter ces dégâts et doivent être étudiées au cas par cas. La Ligue de protection des oiseaux peut vous y aider.

Contact

Ligue de protection des oiseaux de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
 7 rue Voirin
 25 200 Besançon
 Tél. 03 81 50 43 10

Ragondins et rats musqués

Le ragondin et le rat musqué ont été introduits en Europe au XIX^e siècle pour l'exploitation de leur fourrure. Les individus présents aujourd'hui proviennent des évasions et lâchers volontaires.

Comme toute espèce « exotique », le ragondin et le rat musqué sont quasiment dépourvus de prédateurs locaux et se développent très rapidement, ce qui pose plusieurs problèmes :

- La dégradation des berges de rivières et d'étangs. Les galeries creusées par les ragondins fragilisent les berges et les ouvrages, ce qui favorise l'érosion.
- Les dégâts causés aux cultures. Les ragondins sont friands de céréales et d'écorces (peupliers notamment).
- La transmission de maladies telles que la **douve du foie***, la **leptospirose*** et la **maladie de Lyme***.
- La destruction des nids d'oiseaux aquatiques.

En France, le ragondin et le rat musqué sont inscrits officiellement sur la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles. Toutefois, vu la taille des populations implantées localement, l'éradication n'est plus réalisable. Il reste cependant possible de réguler leur développement grâce à différents moyens de lutte :

- le tir : uniquement pour les détenteurs d'un permis de chasse visé et validé et d'un droit de chasse accordé par le propriétaire du terrain.
- le piégeage : uniquement par des piègeurs agréés et avec l'accord du propriétaire des terrains.

Rappel : l'utilisation de gaz, de produits toxiques et de pièges non homologués est formellement interdite.



	Ragondin	Rat musqué
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Corps massif au pelage brun roux, grosse tête, petites oreilles, 4 grandes incisives orangées. Queue cylindrique et écailleuse avec quelques poils raides. 	<ul style="list-style-type: none"> • Allure de gros campagnol, corps massif, pelage doux et épais, brun foncé. Queue aplatie, noirâtre et écailleuse.
Taille	<ul style="list-style-type: none"> • 70 à 105 cm dont 30 cm de queue. 	<ul style="list-style-type: none"> • 50 à 65 cm dont 20 cm de queue.
Poids	<ul style="list-style-type: none"> • 6 à 10 kg 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 1,5 kg
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Galeries de 6 à 7 mètres de long creusées dans les berges d'étangs, cours d'eau et fossés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Galeries de 6 à 7 mètres de long creusées dans les berges d'étangs, cours d'eau et fossés. • Huttes de feuillage.
Régime	<ul style="list-style-type: none"> • Herbivore 	<ul style="list-style-type: none"> • Herbivore mais mange aussi quelques coquillages.
Photo		

La fédération de chasse peut vous aider à lutter contre ces espèces

Contact Fédération départementale des chasseurs
Allée des Grands Prés - BP 90 327
90 006 BELFORT CEDEX
Tél. 03 84 22 28 71
fedechasseur90@wanadoo.fr

Effarouchement : action visant à faire peur à un animal par des moyens lumineux, sonores ou visuels.

Douve du foie : espèce de ver parasite qui transite au cours de son cycle de vie par la phase aquatique. Il se fixe sur des hôtes animaux (fourmis, poissons, moutons) et peut in fine infecter l'homme (maladie du foie).

La leptospirose : la leptospirose parfois appelée « maladie du rat » est une maladie infectieuse véhiculée par des bactéries présentes dans l'urine des rats. Elle cause une forte fièvre qui dure plusieurs jours et parfois une jaunisse.

Maladie de Lyme : maladie bactérienne transmise par la morsure de tique pouvant affecter divers organes dont le système nerveux. Cette maladie est particulièrement fréquente dans le département.